

Réponses au questionnaire :

Aurore Marchand et Vincent Faubert (titulaires), Mallorie Roman et Roger Blanc (remplaçants) Candidats sur le canton de Briançon-2

- Etes-vous favorable à l'instauration d'un minimum social en faveur des jeunes ?

Oui nous sommes favorables à l'instauration d'un revenu minimum en faveur des jeunes de 18 - 25 ans afin que chacun puisse se former et envisager l'avenir avec un peu de sérénité.

- Quelles actions proposerez-vous pour la protection de l'enfance : formation des professionnels, lutte contre les violences institutionnelles, recrutement des assistants Familiaux, pour éviter les sorties sans accompagnement de la protection de l'enfance ?

Nous souhaitons augmenter le nombre de travailleurs sociaux et améliorer les moyens mis à leur disposition (véhicules, bureau, agrandissement et rénovation des MDS).

Nous souhaitons nous assurer qu'il existe des logements d'urgence disponibles pour famille ou enfant victime de violence.

- Quelles actions développerez-vous pour éviter que des mineurs et jeunes adultes migrants soient sans protection ?

Nous souhaitons développer l'accueil des mineurs dans des familles d'accueil agréées par le Département.

Nous souhaitons accompagner les associations d'accueil des migrants, pour que chacun reçoive un accueil digne.

- Quelles actions pour l'emploi des jeunes ?

Afin de garder davantage de jeunes sur place nous souhaitons favoriser le travail à distance et développer les espaces de coworking et de costudying.

Nous nous engagerons pour l'insertion sociale en aidant les créations de CDDI permettant ainsi à chacun d'être accompagné au mieux dans la recherche d'un emploi qui lui correspond.

- Comment agir pour l'engagement citoyen de la jeunesse, envisagez-vous par exemple le développement du service civique ?

Nous souhaitons mettre en place un conseil départemental des collégiens avec un budget alloué pour leur permettre de mener des actions.

Le développement du service civique au sein de la collectivité est à réfléchir en étant prudent sur la qualité d'encadrement des personnes pour éviter des abus. Il faut également aider les structures et les jeunes volontaires à se mettre en contact, ce qui est difficile encore aujourd'hui.

Nous proposons l'instauration d'un « Tremplin citoyen » pour inciter à l'autonomie en finançant une partie de projets d'études, de permis de conduire ou encore d'installation dans son premier logement, en échange d'une implication bénévole dans une association ou une institution publique du département.

Une économie innovante pour créer les emplois de demain
Dans le contexte de crise écologique et sanitaire, l'opportunité doit être saisie de favoriser un nouveau modèle économique plus soutenable et créateur d'emplois nouveaux et non délocalisables.

- Quelle sera votre action vis à vis de l'Economie Sociale et Solidaire ?

Nous continuons à soutenir les acteurs de l'ESS (ACI et autres). Nous chercherons à obtenir plus de CDDI sur le territoire et à accompagner les nouveaux chantiers d'insertion (maraîchage, ressourcerie des matériaux, réhabilitation accompagner...)

• Comment pensez-vous agir pour le développement d'emplois locaux non délocalisables ?
Le développement d'un tourisme 4 saisons et une politique accrue en matière de rénovation énergétique permettront de créer des emplois non délocalisables. Beaucoup d'entreprises spécialisées dans la rénovation du bâti ancien ont 1 an de délai, il y a donc des possibilités.

• Quelles seront vos actions en faveur d'un tourisme éco-responsable ?
Nous souhaitons nous appuyer sur l'ADDET pour accompagner les Offices de Tourisme à valoriser leur offre d'activités 4 saisons et à faible impact environnemental : randonnée, sorties découvertes de la nature avec AMM, via ferrata, vtt, ski de fond; ce, auprès du grand public mais aussi des classes de découvertes. Nous souhaitons augmenter le nombre de journées où les cols sont réservés aux vélos. Le tourisme climatique doit être revalorisé. Nous voulons accompagner les communautés de communes dans le balisage des sentiers de randonnée et de vtt. Nous souhaitons accompagner les acteurs de la restauration dans leur choix de contenants et de sacs dédiés à la vente à emporter pour diminuer au maximum l'usage de plastique. La compétence mobilité étant maintenant du ressort des Communautés de communes, nous accompagnerons celles qui le souhaitent dans des réflexions de pôle de mobilité douce, pour que les touristes utilisent leur voiture au minimum et puissent arriver dans nos vallées en transport en commun (soutien des trains et des lignes de bus). Nous souhaitons mettre en place des voies cyclables à chaque réfection de route et permettre aux vélos d'être stationnés en sécurité et rechargés. Tous les projets soutenus financièrement par le Département devront prouver sur la durée leur faible impact environnemental.

Des solidarités nouvelles pour toutes les générations
Les conséquences sociales et économiques de l'épidémie de covid 19 sont devant nous. La solidarité humaine et territoriale est au coeur des compétences du Département qui doit en cette période jouer pleinement son rôle de bouclier social pour toutes les générations.

• Comment proposez-vous de contribuer à la lutte contre la fracture énergétique ?
Un programme d'intérêt général (PIG) devra être assuré à partir de septembre. Le rôle de la Maison de l'Habitat sera redéfini ainsi que celui de l'ambassadrice de l'efficacité énergétique qui est seule pour tout le département. Un programme de travaux (rénovation globale) des HLM sera créé afin de permettre un chantier performant sur chaque bâtiment et éviter les rénovations en surface seulement.

• Quelles actions pensez-vous développer afin d'agir pour l'égalité femmes/hommes et lutter contre les violences faites aux femmes ?
Le nombre de travailleurs sociaux sera augmenté et un soutien financier aux associations proposant un logement d'urgence sera assuré.

• Etes-vous favorable, pour quels motifs, à l'expérimentation d'un revenu de base ?

Nous sommes favorables, tout comme le RSA à partir de 18 ans, à l'expérimentation d'un revenu de base minimum à définir en fonction de la composition des familles (personne seule, avec ou sans enfants).

Le Covid a accentué les situations de pauvreté et de précarité. Chaque être humain doit pouvoir vivre dans la dignité.

Le retour à l'emploi doit être un objectif incontournable, encouragé et soutenu, sous forme d'emploi, d'insertion professionnelle, de service civique ou de bénévolat.

• Quelles actions pensez-vous développer pour soutenir les métiers du grand âge ?

Nous souhaitons permettre un accompagnement personnalisé à chaque ancien pour que ses dernières années correspondent à son choix.

Suite au Covid, un grand nombre de seniors souhaite rester dorénavant vivre chez soi.

Nous souhaitons améliorer la situation des auxiliaires de vie, comme le paiement des horaires de déplacement, et mettre en place une campagne de recrutement.

Comment le Département doit-il intervenir en lien avec les services de l'Etat pour assurer l'accueil d'urgence des personnes en situation de détresse ?

Nous soutiendrons les associations d'accueil et de logements des personnes en détresse comme l'Appase (installée dans les anciens abattoirs de Briançon), mais aussi Environnement et Solidarité 05 qui assurent la réinsertion professionnelle des personnes fragiles.

La santé, un bien précieux mais précaire
La crise du covid 19 a mis en lumière les carences de notre système de soins, son impréparation à une crise sanitaire majeure, la considération insuffisante accordée aux professionnels du soin. Elle a également davantage souligné les inégalités devant la maladie et les difficultés persistantes d'accès aux soins.

• Par quelles actions pensez-vous accompagner la sortie de la crise sanitaire ?

Nous nous assurerons de la mise à disposition de locaux et de camions pour favoriser la vaccination dans les milieux urbains et ruraux.

• Comment comptez-vous agir pour participer au pilotage des politiques de santé et contribuer au développement d'une offre de santé répondant aux besoins des hauts-alpins ?

Au niveau du Département, nous favoriserons l'implantation de maisons médicales, par le biais de subventions et d'aides aux communes (comme à Guillestre). Nous pouvons proposer une aide au logement pour les soignants et médecins.

Nous souhaitons soutenir la mise en place de contrats locaux de santé pour agir au plus près des populations d'un territoire afin de réduire les inégalités territoriales et sociales de santé (ex : santé des saisonniers, coopération sanitaire transfrontalière...).

Nous appellerons le prochain Président du Conseil Départemental à rencontrer la Préfète et l'ARS et leur demander de nous soutenir au niveau national : Par exemple, au sujet de l'implantation d'une IRM à Briançon qui a été repoussée et qui pourrait nuire au renouvellement des radiologues.

• Quelles actions pensez-vous développer pour soutenir la médecine préventive professionnelle et scolaire ?

Il faut anticiper les départs à la retraite, assurer la présence des médecins du travail et scolaires, avec des aides à l'installation.

Le collège lieu d'un parcours citoyen
L'éducation est un élément indispensable de la lutte contre la précarité, l'isolement et la violence qui tend à se banaliser parmi les plus jeunes. Le collège et le lycée doivent jouer un rôle actif dans l'apprentissage de la citoyenneté et la diffusion des valeurs de solidarité.

- Quelles actions proposerez-vous pour lutter contre les discriminations et le harcèlement au collège ?

Nous souhaitons soutenir les associations de lutte contre le décrochage scolaire comme 432A.

- Comment pensez-vous agir pour inclure dans la scolarité des collégiens un parcours laïque et citoyen ?

Favoriser la création d'un parcours laïque et citoyen au collège en partenariat avec l'Éducation nationale et en s'appuyant sur le conseil départemental jeunes.

- Quelles seront vos actions pour faire de la restauration scolaire un élément de la transition écologique ?

Favoriser l'approvisionnement en bio et local auprès de producteurs locaux, formation des chefs de cuisine, lutte contre le gaspillage alimentaire.

La transition écologique
La crise écologique impose une mobilisation de l'action publique dans ses composantes multiples tout particulièrement au plan local compte tenu des compétences dévolues aux collectivités régionales et départementales en matière de politiques agricoles, d'aménagement, de mobilité.

- Comment protéger les espaces à potentiel de production alimentaire ?

En favorisant la rénovation/le changement de destination et les projets collectifs qui limitent le mitage des terres. En accompagnant les communes au recensement des biens vacants et à leur mobilisation.

- Envisagez-vous d'engager une réflexion sur les paiements pour services environnementaux ?

Il pourrait être intéressant de mener des expérimentations de PSE sous forme d'appels à initiatives. Encourager ce type de mesures incitatives permettrait de valoriser les pratiques agricoles favorables à l'eau et à la biodiversité et de récompenser les agriculteurs qui auront mis en œuvre des efforts vertueux au sein de leur exploitation

- Quelles mesures prendrez-vous pour agir en faveur de l'agro-écologie ?

Nous souhaitons améliorer les relations avec la Safer et participer à l'accompagnement des projets en étant informé de chaque nouvelle installation ou projet d'installation. Nous souhaitons faire un recensement des terres et de leur occupation et usage.

- Quelles solutions envisagez-vous pour concilier désenclavement des territoires et aménagement durable ?

La mobilité n'étant plus de notre compétence directe nous mettrons en place le plus de pistes cyclables possible, le déploiement de la fibre et le soutien aux espaces de coworking permettra de meilleures conditions de télétravail pour ceux qui le souhaite et une diminution des trajets domicile-travail. Nous mettrons un coup d'accélérateur au

déploiement du télétravail dans nos propres services. Nous sommes un territoire rural qui doit faire preuve de beaucoup d'adaptabilité

Les services publics de proximité
Les services publics sont au cœur du pacte républicain. Leur accessibilité est une exigence pour lutter contre les discriminations, l'isolement et la précarité, pour assurer le développement de nos territoires. Leur numérisation croissante nécessite des mesures d'accompagnement afin que les évolutions technologiques ne soient pas facteurs d'isolement pour les plus fragiles.

- Comment agirez-vous pour une couverture totale du territoire en très haut débit ?

En veillant à ce que les opérateurs respectent leurs engagements d'assurer le très haut débit pour tous.

- Quelles actions et moyens pour l'inclusion numérique ?

Une meilleure coordination entre les MDS, les Espaces France services et les associations locales sera assurée.

- Comment agirez-vous pour faciliter l'accès inconditionnel de toutes personnes à des services publics de proximité ? Le maintien d'accueil physique vous paraît-il nécessaire ?

Les MDS et Les France Services seront accueillis dans chaque mairie (chaque canton si possible). L'accueil physique est primordial surtout en ces temps d'éloignement physique.

La démocratie locale
Le désintérêt croissant pour la chose publique nécessite un renouvellement des pratiques démocratiques qui permettent l'implication en continu des citoyens dans les décisions.

- Quelles seront vos actions pour permettre la participation des usagers à l'élaboration des politiques de votre collectivité ?

Nous avons fait le choix d'une équipe de 4 personnes (titulaires et remplaçants) et pas seulement d'un binôme. Nos deux remplaçants seront mobilisés tout au long du mandat et seront des relais de proximité pour pouvoir répondre le plus rapidement aux sollicitations des usagers. Des permanences et des ateliers seront organisés régulièrement dans les 4 communes du canton afin de mieux associer les habitants à l'action du département.

Nous faciliterons la participation citoyenne en proposant que le département soit à l'initiative de consultations citoyennes sur des sujets touchant le plus grand nombre.

- Quels méthodes et outils envisagez-vous de mettre en place pour développer la démocratie délibérative ?

Nous souhaitons :

- **mettre en place des comités consultatifs afin de mobiliser les acteurs haut-alpins, en particulier les associations, dans l'élaboration et l'évaluation des politiques départementales.**
- **favoriser la co-construction de projets en matière de transition écologique et solidaire avec la démarche d'appels à projets.**
- **organiser chaque année, devant les citoyens, un compte rendu de mandat.**

- Quel soutien pensez-vous apporter à l'Éducation populaire ?

Instaurer un conseil départemental jeune (collégiens) avec un budget alloué pour leur permettre de mener des actions nous tient à cœur.

Accroître l'offre de colonies de vacances solidaires en actionnant des partenariats interdépartementaux.

Mettre en place des aides à l'achat de fournitures scolaires, à l'acquisition de matériel informatique, favoriser la médiation numérique et la lutte contre l'illettrisme numérique (l'illectronisme).

La vie associative, la culture, le sport, éléments du lien social
La culture, le sport, la vie associative contribuent à la cohésion sociale, à la convivialité, à l'épanouissement de chacun.e. Elles contribuent au dynamisme, au désenclavement et à l'attractivité de nos bassins de vie.

- Comment agirez-vous pour soutenir les associations culturelles et sportives et les aider à sortir de la crise ?

Renforcer le soutien financier aux associations les plus impactées, offrir un accompagnement à la mise en place des protocoles sanitaires, échange et réunion de travail avec elles pour recenser les besoins, diffuser les bonnes pratiques...

- Par quels moyens proposez-vous d'agir pour soutenir la pratique sportive des jeunes ?

Renforcer le soutien aux classes sportives et aux pôles espoirs des collèges Centre Interrégional d'Entraînement

- Quelles seront vos actions pour préserver et développer la richesse du tissu associatif ?

Être davantage présents et disponibles auprès des associations locales, conforter le soutien financier du département, accompagner les associations pour les aider à trouver d'autres financements publics et privés